



HAL
open science

De la permanence du populisme algérien

Lahouari Addi

► **To cite this version:**

Lahouari Addi. De la permanence du populisme algérien. *Peuples méditerranéens*, 1990, N°52-53, pp.37-46. halshs-00398831

HAL Id: halshs-00398831

<https://shs.hal.science/halshs-00398831>

Submitted on 25 Jun 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De la permanence du populisme algérien

Lahouari ADDI

Université d'Oran

In Revue *Peuples méditerranéens* « Algérie vers l'Etat islamique ? », n° 52-53, pp. 37-46, juillet-décembre 1990

Sommaire

- [Du populisme "laïc" au populisme religieux](#)
- [Les raisons de la permanence](#)
- [Du FLN au FIS : rupture ou continuité?](#)
- [L'idéologie populiste comme refus de la démocratie](#)

Texte intégral

L'idéologie populiste imprègne fortement la perception du politique en Algérie, pour ne pas dire la "culture politique", à tel point qu'elle n'est pas exprimée exclusivement par un seul courant. Elle se retrouve, en effet, dans le discours de plusieurs partis, dans le prolongement des aspirations sociales et des représentations collectives. Le mouvement de libération nationale, dans sa lutte pour l'indépendance, a forgé l'image d'un peuple uni, non traversé par des intérêts divergents sur le plan idéologique ou social.

Mais selon les périodes historiques, le contenu du populisme change. Avant l'Indépendance, son contenu est idéologique et permet de resserrer les rangs pour affronter l'ennemi commun : la colonisation. Après l'Indépendance, son contenu est politique et sert de justification à la conservation du pouvoir. Le peuple étant déclaré un, ses représentants s'arrogent de parler indéfiniment en son nom, jusqu'à se substituer à lui. Après l'Indépendance, la notion de peuple est une construction mythique de l'imaginaire des dirigeants qui leur permet de désigner et d'écarter, selon leurs intérêts politiques immédiats, les personnes dignes ou non dignes de faire partie du peuple.

Les événements d'octobre 1988 ont cassé ce mythe qui est à l'origine des difficultés économiques et sociales de l'Algérie. Mais aussi paradoxal que cela puisse paraître, le parti le plus farouchement opposé au pouvoir revendique après octobre 1988 le populisme agonisant du FLN pour le revivifier sous une formulation religieuse. En effet, le FIS (Front Islamique du salut) reproche au FLN de ne plus être apte à exprimer le populisme. A travers les discours de ses dirigeants, à travers son programme politique, le FIS se révèle un mouvement populiste comme l'a été le FLN, par le passé.

L'existence du FIS est significative de la permanence et de la pertinence politique de l'idéologie populiste que le FLN n'est plus capable aujourd'hui d'assumer. Comment et pourquoi le populisme algérien est-il passé de la forme sécularisée, pour ne pas dire "laïque", à la forme religieuse? A quelle logique obéissent les ruptures des formes d'expression et la continuité dans le contenu du populisme? C'est à cette question que nous tenterons de répondre.

Du populisme "laïc" au populisme religieux

Le populisme algérien n'est pas une invention des dirigeants; il est le produit historique de la société algérienne, dont l'idéologie nationale a été doublement marquée par le caractère radical de la colonisation et par la réaction défensive non moins radicale qu'a exprimée le mouvement de libération. Le populisme est l'idéologie à travers laquelle le mouvement de libération a mobilisé le peuple pour acquérir l'Indépendance. Cependant, par le passé, durant la résistance, l'idéologie populiste était sécularisée, pour ne pas dire "laïque", autant qu'on puisse être "laïque" dans une société musulmane.

Le populisme des années cinquante» voire des années antérieures, était teinté d'idéologie ouvrière, parce que le nationalisme qu'il véhiculait avait trouvé dans le mouvement ouvrier et les syndicats un allié naturel. Le discours populiste des années antérieures à l'Indépendance était imprégné de l'influence du discours développé par les organisations ouvrières et syndicales pour des raisons tactiques, mais aussi pour des raisons idéologiques. Né en réaction contre le colonialisme, le populisme nationaliste ne pouvait être qu'anti-capitaliste puisque le colonialisme est engendré par le capitalisme. Ceci ne signifiait pas qu'il faisait sienne la critique radicale de la société bourgeoise dont les implications sur le plan philosophique et idéologique le gênaient. Le populisme nationaliste n'avait pactisé avec l'idéologie ouvrière que dans son aspect critique de la société capitaliste dans la mesure où cette critique l'aidait à combattre le colonialisme. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre peut-être pourquoi il a réussi à rallier des forces sociales conservatrices qu'effarouchait la modernité libérée par la dynamique capitaliste. Après l'Indépendance, l'influence marxiste imprégnera de moins en moins le discours populiste officiel, et cette influence sera dénoncée ouvertement par le discours populiste contestataire de plus en plus religieux qui, néanmoins, continuera à critiquer le matérialisme de la société bourgeoise.

A l'Indépendance, se posant comme l'incarnation du peuple, le pouvoir a utilisé l'idéologie populiste, ce qui a permis, d'une part, d'éviter la sanction du suffrage universel et, d'autre part, de faire taire toute opposition qui se présenterait comme alternative. Mais, ce faisant, il se coupait de la population dont il n'avait connaissance qu'à travers les rapports de police. L'image du pouvoir se dégrada au sein de la population au fur et à mesure de la dégradation des conditions de vie de la population. Le déclin de légitimité du pouvoir ne s'est, cependant, pas accompagné de l'extinction du populisme comme idéologie, il s'est accompagné d'un changement dans ses formes d'expression. Tout en condamnant les effets du populisme, la contestation le reproduit sous une forme religieuse, comme si le populisme, discrédité par les pratiques anti-populaires du pouvoir, s'était réfugié dans l'islam d'où il est difficile de l'en déloger. La conscience sociale refuse l'échec de l'idéologie populiste qui a désormais recours à l'islam pour perdurer.

Les raisons du passage du populisme "laïque" au populisme religieux sont à rechercher dans l'échec consommé du projet de développement mis en place depuis l'indépendance. Les institutions moulées sur le schéma du parti unique ne permettaient ni un dialogue gouvernants-gouvernés, ni des critiques d'une presse libre qui auraient pu aider à enrayer certaines dérives tant économiques que sociales. Ces dérives ne pouvaient être dénoncées qu'à la mosquée, ce qui fit de la religion un puissant vecteur de contestation sociale. Mais le discours contestataire de la mosquée n'est pas un discours politique proprement dit : c'est un discours moral, c'est un discours éthico-religieux qui, tout en puisant dans la geste populiste du mouvement de libération nationale, renouvelle l'idéologie populiste en réactualisant son

contenu. Ce discours contestataire, s'articulant autour de l'échec de trois décennies de "socialisme bureaucratique", irrémédiablement sanctionné par les émeutes d'octobre 1988, ne repose pas sur une analyse politique de cet échec ou de l'action du pouvoir depuis l'Indépendance. Il se limite à imputer l'échec à des individus, à des dirigeants, coupables d'avoir importé des idées et des modèles d'institutions étrangers au peuple arabo-musulman, et se propose alors de "purifier" le populisme des influences étrangères, notamment marxiste.

Il convient de rappeler que le populisme est une idéologie qui flatte et mythifie le peuple, présenté comme un corps soudé et non comme un ensemble d'individus susceptibles d'avoir des intérêts idéologiques ou matériels divergents. En cela, le populisme est anti-démocratique parce que niant les conflits sociaux et les différences idéologiques, il ne cherche pas à leur trouver des solutions institutionnelles, étant entendu que la démocratie est la forme par laquelle les différences sociales sont rendues compatibles. Comme discours, le populisme est efficace quand il est exprimé dans une opposition, car il mobilise mieux contre un adversaire ou un ennemi commun. Mais dès qu'il accède au pouvoir, son efficacité mobilisatrice décline inexorablement au contact de deux contradictions qui lui sont fatales et qu'il ne peut résoudre parce qu'il est construit sur leur négation.

La première contradiction est celle qui oppose gouvernants à gouvernés. Naïvement ou cyniquement, les responsables à différents niveaux sont présentés comme étant l'émanation du peuple et, à ce titre, ils n'ont pas d'intérêts propres. Se prenant pour le peuple lui-même, ils ne sont ni élus, ni contrôlés, ce qui leur confère un pouvoir absolu dans la gestion des affaires courantes. Cet absolutisme est justifié par la nécessité du développement économique et de la modernisation de la société auxquels s'opposeraient certains agents du capitalisme international. Mais peu à peu, cet absolutisme se met au service de la logique du pouvoir qui se subordonne toute la société pour se maintenir. Le maintien au pouvoir devient une fin en soi pour laquelle les potentialités de la société sont mobilisées. Les compromis les plus contestables, la corruption la plus vile deviennent des moyens de régulation pour un système avide d'adhésion et de soutien.

La seconde contradiction est relative à la production et à la répartition des biens et services, régulées dans toutes les sociétés par la recherche de la satisfaction maximale dans un monde de rareté. La logique conflictuelle de l'économie est incompatible avec la morale populiste, ancrée dans la redistribution et non dans la production. Or, qui dit production dit procès de travail, hiérarchie, exploitation, produit net à répartir entre salaire et excédent (profit ou investissement). Le populisme ne peut éviter de reconduire cette organisation du travail pour créer des richesses sociales; cependant, le pouvoir étant absolu, il favorise les clientèles prédatrices qui perturbent cette logique de reproduction. Les travailleurs désapprouvent les ponctions et les prébendes, et cette désapprobation se traduit par la chute de la productivité du travail qui aggrave les pénuries et creuse les inégalités. Le conflit entre l'économie et le populisme est dynamique et se nourrit de lui-même, jusqu'à la rupture violente de la paix sociale.

Les raisons de la permanence

Il conviendrait de réfléchir sur la persistance du populisme en tant qu'idéologie politique. L'opinion majoritaire ne veut pas prendre acte de son échec et voudrait lui donner une seconde chance dans une forme religieuse. Il semblerait que cette permanence tienne à trois raisons.

La première est que les conditions sociales et économiques, qui donnent au populisme sa pertinence politique, ne sont pas encore dépassées, malgré les trois décennies d'indépendance. Bien au contraire, depuis l'Indépendance, les conditions de vie de la population ont été nivellées par le bas, généralisant une misère partagée par la masse, à l'exception d'une minorité qui a amassé des fortunes monétaires colossales. Cette bipolarisation de la société ne donne pas, pour des raisons diverses, aux revendications un contenu politique : elle leur donne un contenu moral. Par ailleurs, cette bipolarisation a amoindri socialement et économiquement les couches moyennes qui se rallient au mécontentement des plus démunis. Refusant de jouer un rôle de stabilisation ou d'influencer le climat social dans le sens de la pondération, les couches moyennes cherchent, bien au contraire, la confrontation avec le pouvoir pour se venger de la paupérisation subie ou des promesses non tenues.

La seconde raison est que l'Etat s'étant érigé en redistributeur de ressources souvent importées, a alimenté, à tort ou à raison, des ressentiments et des frustrations, ce qui a permis au discours moral dénonçant corruption et complaisance d'avoir un impact sur une population qui avait de moins en moins confiance en l'Etat, particulièrement après la chute des recettes pétrolières qui a imposé des restrictions budgétaires inégalement ressenties. En économie, la production porte en elle les règles de la répartition du volume produit. Un salaire moyen, indexé sur le coût de la vie, se fixe en indiquant par là-même un niveau de profit validé par la concurrence des capitaux. Il y a une dynamique conflictuelle dans la répartition, mais cette dynamique est balisée et obéit à des normes qui lui sont extérieures, malgré la combativité des syndicats revendicatifs qui tiennent d'ailleurs compte de ces normes. La situation est toute différente quand il s'agit de la répartition de ressources provenant d'une rente. Les règles de répartition, quelles qu'elles soient, peuvent apparaître arbitraires et susciter des mécontentements. Les mécontentements et les ressentiments ne se fondent pas sur des normes "objectives" de répartition entre salaire et profit, ils se fondent sur des canons éthiques de redistribution, ils se fondent sur un discours moral pris en charge par la mosquée. La mosquée est, en effet, le seul lieu où peuvent se dénoncer publiquement les inégalités sociales et les difficiles conditions de vie, sans que n'interviennent les forces de police.

La troisième raison est plus profonde que les deux précédentes et tient à un conflit de compétence entre l'Etat et la religion. Dès lors que le processus de construction étatique se met en place, l'Etat naissant voudrait s'arroger des prérogatives jusque là reconnues à la religion. Il s'ensuit un conflit inévitable ayant pour enjeu le contenu et les limites de la souveraineté revendiquée par l'Etat qui remet en cause l'allégeance à la tradition. La revendication pressante de la shari'a est une manifestation du refus de la souveraineté de l'Etat et son corollaire le positivisme juridique. L'Europe occidentale a connu par le passé ce conflit, mais il mettait aux prises l'Etat-nation à une institution -l'Eglise- discréditée dans certains milieux de la société. Or dans la tradition islamique, du fait de l'inexistence d'une institution incarnant l'autorité religieuse, tout conflit entre l'Etat et la religion prend l'allure d'un conflit entre l'Etat et la société dans son ensemble.

D'où la permanence du populisme qui aura déserté les sphères du pouvoir discrédité pour s'exprimer à la base où la société s'identifie à l'islam, seul recours contre un Etat dont la tendance est d'émietter la société en individus, unités de mesure d'un ordre juridique qui reconduit l'inégalité économique et sociale. La permanence du populisme est un refus de l'Etat -mode d'organisation politique d'individus reliés par des liens abstraits - ou tout au moins une réaction des représentations collectives de l'ordre communautaire. La réaction populiste atteste, toutefois, de la présence d'un processus de construction étatique, enclenché malgré toutes les vicissitudes et les contradictions qui l'ont caractérisé depuis 1962.

Du FLN au FIS : rupture ou continuité?

Le discours populiste, tant dans la version du FLN que dans celle du FIS, s'adresse aussi bien aux couches sociales démunies et appauvries, potentiellement révolutionnaires selon le point de vue marxiste, qu'aux couches sociales, aisées ou non, objectivement opposées à la modernité pour des raisons culturelles ou idéologiques. Les deux versions ont pour préoccupation les intérêts du peuple, de tout le peuple, appréciés essentiellement du point de vue culturel et idéologique. L'on comprend alors qu'entre le FLN et le FIS, il n'y a pas véritablement une rupture idéologique, mais une continuité surprenante que confirment les transfuges massifs de militants. A bien des égards, le FLN est le père du FIS, expression politico-idéologique d'un peuple appauvri, d'un peuple orphelin d'illusions auxquelles il voudrait encore croire.

Le programme du FIS renouvelle dans son esprit et ses grandes lignes le discours de la Charte nationale et autres textes fondamentaux du FLN, à cette exception près que la référence à l'islam est plus insistante. La lecture du programme du FIS est significative et de la permanence du contenu du populisme et du changement des formes dans lesquelles il s'exprime. L'on retrouve le même volontarisme, la même générosité verbale, le même ancrage moral des valeurs politiques, la même négation du conflit à l'intérieur du corps politique, le même culte de l'Etat, organe démiurge incarnant le peuple et dont la mission est d'encadrer la société et de prendre en charge les individus de la naissance à la mort, etc. L'on retrouve aussi les mêmes points aveugles : la liberté politique, l'autonomie individuelle, la démocratie dans son acception moderne, l'exercice effectif de la souveraineté par le corps électoral, l'alternance des élites dirigeantes, etc.

La référence au développement scientifique et technique, tant dans la Charte nationale que dans le programme du FIS, de par son insistance, est destinée à montrer l'attachement à la modernité dont l'attribut est la science et la technique. Mais cette insistance voudrait faire oublier le silence entretenu sur l'aspect politique de la modernité sans lequel la société ne pourrait mettre en oeuvre une économie compétitive performante. De ce point de vue aussi, le FIS reproduit le FLN, auquel il emprunte le projet d'économie moderne, amputée dans les deux cas de son aspect idéologique et politique.

Le volet économique du programme du FIS parle lui aussi de "l'industrie industrialisante" qui doit être, y est-il écrit, "adaptée à l'évolution technologique et capable de soutenir la compétition industrielle effrénée, aussi bien dans les domaines de l'armement que dans celui de la commercialisation ou la consommation". En matière économique, le programme du FIS est une copie de la Charte nationale à laquelle il emprunte les généreuses intentions de garantir le travail à tous les hommes adultes, d'assurer le droit au logement et à la santé, de dispenser l'instruction à tous les enfants jusqu'au secondaire, etc. Evidemment, toutes ces propositions ne peuvent qu'emporter l'adhésion, mais le FIS aura-t-il les moyens de tenir ces promesses? Aura-t-il plus de chances de réussir là où le FLN a échoué, ou compte-t-il réussir en utilisant plus de coercition pour rendre plus rentable l'appareil productif?

A l'évidence, le FIS se présente comme un mouvement dont l'ambition est de concrétiser le programme politique du FLN, de réaliser ses promesses qui cristallisaient les aspirations populaires au développement et à la satisfaction des besoins sociaux. Le FIS refuse l'échec du FLN, qu'il voudrait faire revivre sous une autre forme et dans de nouvelles conditions. C'est en ce sens où le FIS est un rival dangereux pour le FLN, à qui il conteste désormais la

légitimité populaire mise à rude épreuve par l'exercice solitaire du pouvoir. Pour les dirigeants du FIS le FLN est un parti au passé prestigieux qui a été souillé après l'Indépendance par les déviationnistes. Les convergences entre le FLN et le FIS sont réelles, mais leur alliance serait difficile à concevoir car incarnant le même idéal à deux périodes différentes, l'existence de l'un est la négation de l'autre. Une alliance FLN-FIS est impensable car elle revigorerait le premier et désintégrerait le second.

Il y a tout de même des différences entre la Charte nationale et le programme du FIS, mais elles ne sont pas fondamentales. Nous évoquerons la croissance démographique, le travail féminin et l'attitude vis-à-vis du secteur privé. Se prévalant de l'islam, le programme du FIS exclut tout ce qui pourrait heurter ce qu'il considère comme la tradition islamique. C'est ainsi qu'il s'oppose au contrôle des naissances visant à ralentir la croissance démographique. Il est vrai que le FLN n'a opté pour la limitation de la croissance démographique que dans les années quatre-vingt, sollicitant à cette fin l'assentiment des personnalités religieuses. Concernant le travail féminin, le FIS est plutôt défavorable, et propose, s'il est porté au pouvoir, de verser une indemnité en espèce à toutes les femmes au foyer, pour décourager celles qui sont tentées par une activité rémunératrice à l'extérieur. Cette proposition, difficile à mettre en pratique pour des raisons financières, semble destinée à faire admettre le principe de l'exclusion des femmes du monde du travail. Bien que, de par son impact psychologique, la mesure éventuelle de licenciement des femmes serait difficile à prendre, elle ne perturberait pas outre mesure l'activité économique parce que le taux d'activité féminine n'est pas très élevé, sauf dans le secteur de l'éducation. Selon les chiffres du BIT, il est parmi les plus faibles au monde.

Quant au secteur privé, les positions du FLN et du FIS sont symétriques. La symétrie réside dans le fait que le FLN n'a jamais su matérialiser, dans une économie centralisée, la limite devant contenir le capital privé, et le FIS n'est pas plus précis sur l'étendue du secteur d'Etat dans une économie où l'initiative privée aura libre cours. Pour le FLN, c'est le secteur d'Etat qui doit prendre en charge l'économie, mais si le secteur privé est productif, s'il n'est pas exploiteur et s'il n'est pas le relais du capital étranger, il pourra être toléré. En somme, le secteur d'Etat serait la règle générale et le secteur privé l'exception. Pour le FIS, les initiatives étouffées par le prétexte de la planification doivent être libérées et la concurrence, facteur d'abondance, doit être encouragée. Cependant, s'il s'agit de "fixer les paramètres précis pour délimiter l'intervention de l'Etat dans la propriété industrielle et protéger le secteur privé", il ne faut pas que "celui-ci se transforme en monopole et empiète sur l'intérêt public car ce serait la porte ouverte pour le parasitisme économique, politique et social". Si l'on devait schématiser la comparaison, l'on dirait que le programme du FIS reproduit la générosité verbale du discours du FLN, en l'accentuant dans certains cas, et prône un libéralisme économique en contradiction avec l'interventionnisme autoritaire de l'Etat qu'il compte mettre en oeuvre.

L'idéologie populiste comme refus de la démocratie

Le FLN n'était pas un parti politique au sens classique - et classiste - du terme. Avant d'être éclaboussé et discrédité par les pratiques du pouvoir qu'il couvrait, et dont ses responsables profitaient, il était un mouvement de masse dont l'ambition était de réunir tout le peuple autour de son programme hérité du mouvement national, contenu successivement dans le

programme de Tripoli, la Charte d'Alger et la Charte nationale. Le programme du FLN n'est pas autre chose que l'idéologie populiste qui, par le passé, a mobilisé le peuple dans la lutte anti-coloniale, et qui après l'Indépendance, a été récupérée et utilisée pour le maintien au pouvoir. Mais jusqu'à la fin des années soixante-dix, malgré une évolution déclinante, le FLN véhiculait encore une aspiration utopique de formulation socialisante, que la forte personnalité de Houari Boumédiène avait incarnée de façon charismatique.

Dès lors que l'utopie ne s'est pas réalisée ou ne s'est réalisée qu'à moitié avec l'indépendance, l'utopie ne meurt pas, elle émigre ailleurs, renaissant sous d'autres formes. L'échec du FLN, par rapport à son objectif proclamé (la modernisation de la société), n'est pas tant la difficile situation économique, car après tout il a donné au pays des atouts économiques qu'il n'a pas su exploiter pour le développer; son échec réside essentiellement dans son incapacité à faire dépasser les conditions sociales idéologiques et culturelles du populisme et de l'utopie millénariste, principal obstacle à la modernité politique et à la modernité tout court.

Tant que l'idéologie populiste demeure ancrée dans la culture politique et tant qu'elle suscite autour d'elle un courant majoritaire dans l'opinion, il sera difficile à la culture démocratique d'imprégner le paysage politique. Le populisme ne donne pas naissance à des partis politiques, il donne naissance à des mouvements de masse qui refusent l'existence de partis politiques. Le FLN et le FIS sont une illustration de cette loi. Le premier est en train de subir une hémorragie de militants et une crise aiguë d'identité politique en cherchant à opérer la mutation qu'il n'a pu opérer à l'Indépendance, mutation qui l'amène à reconnaître l'existence de partis politiques et à rompre avec le populisme. Le second est en train de se structurer et de s'implanter avec beaucoup de succès en affirmant son mépris pour le multipartisme et en perpétuant la tradition populiste. Mais il faut remarquer que si le populisme du FLN se justifiait historiquement par les nécessités du combat de libération, celui du FIS est une opposition déclarée à la démocratie et à la modernité politique. Le FLN porte une responsabilité sur l'efficacité de cette opposition qui se nourrit des difficultés sociales et économiques dans lesquelles se trouve l'Algérie,

La responsabilité du FLN est que le FIS est un mouvement de masse porteur d'une protestation générale et d'une déception profonde. Le FIS est né et se nourrit du déficit de légitimité de l'Etat pour lequel le FLN a mobilisé le peuple par le passé. Ayant capté le mécontentement des larges couches de la population, le FIS compense l'absence de confiance en un Etat discrédité par son incapacité à satisfaire les demandes qui lui sont adressées. En ce sens, il est déjà un contre-Etat, prêt à incarner l'autorité légale dédoublée d'une légitimité puisée dans l'islam et dans l'épopée de la guerre de libération, comme en témoignent les élans de solidarité qui partent des mosquées en faveur des déshérités et des laissés-pour-compte. On aurait tort de les interpréter uniquement comme des actes partisans de démagogie électoraliste.

De ce point de vue, l'Algérie politique n'est pas à la veille d'un changement idéologique, changement que certains affectent déjà d'une valeur négative, puisqu'il porterait sur le passage de l'idéologie socialisante du FLN à l'idéologie islamiste du FIS. Au niveau du discours, il n'y a pas changement, ni au sens de régression, ni au sens de renoncement ou reniement. Il semblerait même que la contestation islamiste dont est porteur le FIS est plus l'expression de la permanence que du changement. Certes, on ne se baigne jamais deux fois dans la même eau du fleuve, mais en l'occurrence, l'Algérie n'est pas en train de changer de fleuve, car il s'agit du même fleuve populiste. L'utopie populiste que le FLN est aujourd'hui incapable d'exprimer a été captée par le FIS; c'est ce qui explique sa popularité et sa force. La persistance de

l'utopie, outre qu'elle mobilise les couches populaires et qu'elle entretient l'espoir, fournira au mouvement qui l'exprime, s'il accède au pouvoir, les ressources idéologiques sans lesquelles aucune répression n'est légitime. Mais sur ce registre de la répression des libertés publiques et individuelles, les prédispositions d'esprit, ni à l'intérieur de l'Algérie, ni à l'extérieur, ne seront favorables à une répression que même le FLN, pourtant auréolé de son prestige historique, ne s'était permis de pratiquer à grande échelle. Hier, l'utopie socialiste justifiait l'embrigadement de la société et la confiscation des pouvoirs publics; en sera-t-il de même demain pour l'utopie islamiste? L'Algérie est-elle condamnée à bégayer devant l'histoire et à s'installer dans un cycle néo-khaldounien dans lequel une forme de populisme chassera l'autre, après avoir ruiné le pays et nourri le peuple d'illusions?

De par son existence, en tant que mouvement politico-social et politico-religieux recrutant dans toutes les couches sociales, le FIS indique que la société algérienne, dans ses profondeurs, refuse le multipartisme et la démocratie dans son acception moderne. Les prêches dans les mosquées qui assimilent la démocratie à l'impiété (*kofr*) ne sont pas des écarts de langage ou des excès à imputer à quelques militants zélés. Ils relèvent de l'idéologie populiste dans laquelle il n'y a pas de place pour la liberté politique et l'autonomie de l'individu, éléments constitutifs de la démocratie. Cette même logique est à l'oeuvre quand sont raillés les partis politiques taxés de *sanafirs* (lilliputiens, schtroumpfs). La société refuse de prendre en compte ses divisions sociales et n'accepte pas les divergences idéologiques ou philosophiques qu'exprimeraient certains de ses membres. A cette fin, elle utilise l'islam pour affirmer que le peuple est un et que ce dernier n'a qu'un seul parti. C'est aussi une manière d'occulter dans l'imaginaire les inégalités sociales criantes que des élans épisodiques de solidarité voudraient refouler. Ne reconnaissant pas le conflit à l'intérieur de la société, le populisme refuse le multipartisme et la démocratie qui est sa traduction institutionnelle. S'inscrivant dans le prolongement des spasmes anti-démocratiques de la société, l'interdiction légale du multipartisme, si le FIS est porté au pouvoir, n'aura pas à s'appuyer sur une répression physique à grande échelle. Pour pourchasser des sanafirs, la police n'aura pas besoin d'abattre un travail de titans.

En conclusion, il est opportun de souligner qu'il y a deux idées reçues à écarter. La première est que l'apparition de la contestation islamiste, dans son caractère de masse, n'est pas un retour à l'islam, puisque le peuple a toujours été profondément musulman. La seconde est que le conflit entre le FIS et ses contradicteurs n'est pas de nature religieuse, puisqu'il n'oppose pas des croyants à des non-croyants, mais de nature politique, l'islam servant de ressource politique. Il reste que si le FIS prend le pouvoir, et si quelques années après il déçoit comme son frère aîné - le FLN - aura déçu, les mécanismes d'auto-défense que mettra en place la société ne reposeront pas sur la religion mais sur les principes de la vie publique sécularisée. Ce jour-là, l'éloignement des activités politiques de la mosquée sera une revendication populaire pour préserver le caractère sacré de la religion. Dans cette perspective, l'avènement du FIS n'est pas une régression dans l'histoire, dans la mesure où il obligera la société à rechercher en elle-même les moyens par lesquels elle devra se réconcilier avec les valeurs désormais universelles de liberté politique et de droits de la personne sans lesquelles la démocratie ne saurait être effective. Cela est d'autant possible que ces valeurs ne sont pas en contradiction avec le contenu spirituel de l'islam.